

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

Septembre 2019

# TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS

## 2<sup>e</sup> TRIMESTRE 2019

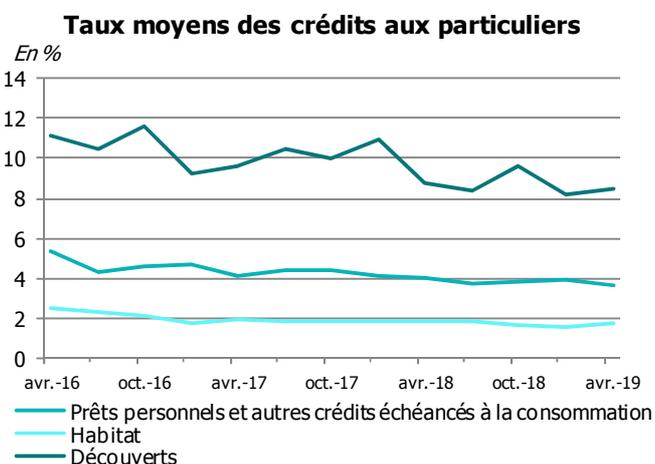
Au deuxième trimestre 2019, le coût du crédit aux particuliers évolue peu.

Le taux moyen du découvert augmente de 20 pdb. À 8,44 %, il demeure modéré comparativement aux taux pratiqués au cours des dernières années. Pour autant, l'écart avec le taux moyen constaté pour la France entière reste significatif (269 pdb).

À l'inverse, le taux moyen des prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation recule de 29 pdb. Il s'établit à un niveau historiquement bas, soit 3,62 %, et s'avère même inférieur au taux moyen de la France entière (3,96 %). Pour mémoire, ce type de financement est très utilisé, puisqu'il représente 41 % des nouveaux crédits (en montant, hors découverts).

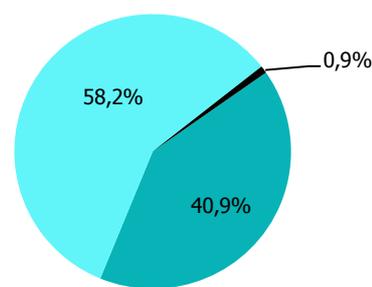
Les crédits à l'habitat, qui eux constituent 58 % des autres nouveaux crédits enregistrent une légère hausse de leur taux moyen (+11 pdb). Ce dernier atteint 1,72 %, ce qui porte l'écart avec le taux moyen pour la France entière à 23 pdb.

### Caractéristiques des nouveaux crédits



Source : IEDOM

**Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers**  
(sur un an, hors découverts)



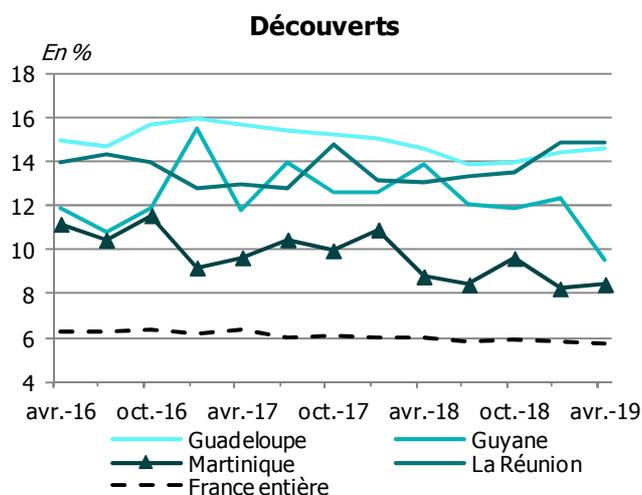
■ Prêts personnels et crédits échéancés à la consommation  
■ Habitat  
■ Autres crédits

Source : IEDOM

		Taux moyen débiteurs en %					Variations (pdb)	
		avr.-18	juil.-18	oct.-18	janv.-19	avr.-19	1 an	1 trim
<b>Martinique</b>	Découverts	8,79	8,42	9,62	8,24	8,44	-35	20
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	4,03	3,78	3,84	3,91	3,62	-41	-29
	Habitat	1,84	1,84	1,66	1,61	1,72	-12	11
<b>France entière</b>	Découverts	6,01	5,81	5,93	5,80	5,75	-26	-5
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	3,81	3,63	3,69	3,87	3,96	15	9
	Habitat	1,58	1,54	1,51	1,50	1,49	-9	-1

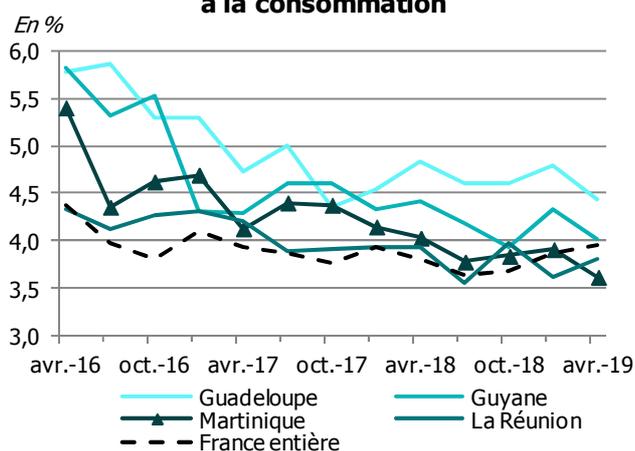
\* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

## Évolution des taux moyens débiteurs par géographie



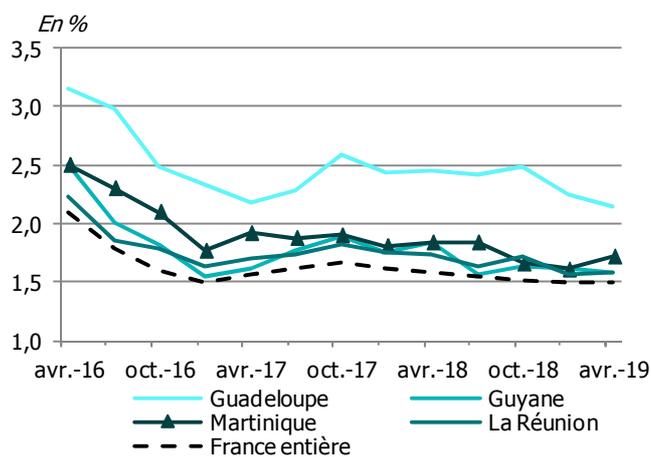
Source : IEDOM

### Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation



Source : IEDOM

### Habitat



Source : IEDOM

## MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Martinique. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de la Martinique exploite environ 17 000 déclarations.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.